

Aux adhérents et adhérentes de
l'Association Culturelle Juive

Nancy, le 23 novembre 2026

Chers adhérents,
Chers amis,

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à notre prochaine **Assemblée Générale Ordinaire** qui se tiendra **Jeudi 10 décembre 2026 à 18h**, au siège de notre association, 55 rue des Ponts à Nancy.

Au cas où le quorum ne serait pas atteint, nous vous inviterons à participer ce même **Jeudi 10 décembre 2026 à 18h30** à **l'Assemblée Générale Extraordinaire** de notre association qui délibérera alors valablement quel que soit le nombre de présents ou représentés.

Pour les personnes qui ne pourraient se déplacer, nous proposerons un lien via Zoom.

Veuillez nous envoyer un message à : acj55nancy@gmail.com et nous vous ferons part du lien.

ORDRE DU JOUR

1- Rapport moral pour l'exercice 2025
2- Rapport financier pour l'exercice 2025
3- Proposition de modification de l'article 9* des statuts portant sur la composition du Conseil d'Administration
4- Acte de candidatures
5- Élection des nouveaux membres
6- Perspectives et orientations pour 2027 et au-delà
7- Questions diverses

* L'article 9 de nos statuts porte sur la composition du Conseil d'Administration. Il est actuellement rédigé ainsi :

L'association est dirigée par un Conseil d'Administration de 7 à 13 membres, élus pour 3 ans par l'Assemblée Générale, les membres sont rééligibles.

Nous proposons la rédaction suivante :

L'association est dirigée par un Conseil d'Administration de 3 membres minimum, élus pour 3 ans par l'Assemblée Générale, les membres sont rééligibles.

Association Culturelle Juive
55 rue des Ponts
54000 Nancy
Tel : 03 83 35 26 97
Courriel : acj55nancy@gmail.com
Site : acj55.fr

Enfin, chers adhérents, chers amis, nous vous rappelons les points de règlement suivants pour pouvoir participer et voter :

1. Ne pourront participer aux votes que les adhérents de l'association à jour de leurs cotisations 2026.
2. Aucun vote par correspondance ne pourra être pris en compte.
3. Les adhérents qui ne pourront pas être présents le jour de l'assemblée générale ont la possibilité de se faire représenter en donnant procuration à tout adhérent de leur choix à jour de sa cotisation 2026. Cette procuration permettra au représentant de prendre part aux délibérations et au vote en nom du signataire. Le nombre de procurations par adhérent n'est pas limité. Un modèle de procuration est joint au présent envoi.

Un verre de l'amitié clôturera la séance.

Dans l'attente du plaisir de nous retrouver, nous vous adressons, chers adhérents, chers amis nos salutations les plus amicales et les plus fraternelles.

Pour le Comité,



Myriam Librach,
Présidente

Association Culturelle Juive
55 rue des Ponts
54000 Nancy
Tel : 03 83 35 26 97
Courriel : acj55nancy@gmail.com
Site : acj55.fr

Assemblée générale de l'ACJ
Jeudi 10 décembre 2026
PROCURATION

Je soussigné(e) , adhérent de l'Association Culturelle Juive, ne pouvant être présent(e) le jeudi 10 décembre 2026 à 18h, donne procuration à :

…….

pour me représenter et voter en mon nom à l'assemblée générale de l'Association Culturelle Juive.

Fait le à Signature

Assemblée générale de l'ACJ
Jeudi 10 décembre 2026
PROCURATION

Je soussigné(e) , adhérent de l'Association Culturelle Juive, ne pouvant être présent(e) le jeudi 10 décembre 2026 à 18h, donne procuration à :

…….

pour me représenter et voter en mon nom à l'assemblée générale de l'Association Culturelle Juive.

Fait le à Signature

Association Culturelle Juive
55 rue des Ponts
54000 Nancy
Tel : 03 83 35 26 97
Courriel : acj55nancy@gmail.com
Site : acj55.fr